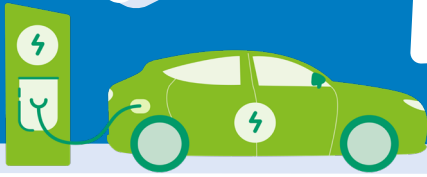


MIEUX  
COMPRENDRE  
LA MOBILITÉ  
ÉLECTRIQUE

LA VOITURE ÉLECTRIQUE,

je-roule-en-electrique.fr  
ACCÉLÉRONS LE FUTUR

UNE SOLUTION VERTUEUSE AU QUOTIDIEN



La voiture électrique constitue un **atout important pour améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens**. Les acteurs locaux jouent un rôle fondamental dans son développement à travers de **nombreux outils disponibles sur leurs territoires**.

## UNE SOLUTION POUR RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES

Le fonctionnement **silencieux** du moteur électrique a un effet positif **pour le conducteur mais aussi sur son environnement**. Un parc automobile de **30 à 50% électrique** conduirait à **réduire le bruit de 1,5 dB(A) en ville** (sous 50 km/h) : soit une baisse **de près de 40% des émissions sonores**.<sup>1</sup>

### Pour le conducteur

L'environnement de conduite silencieux permet **de diminuer le stress au volant**



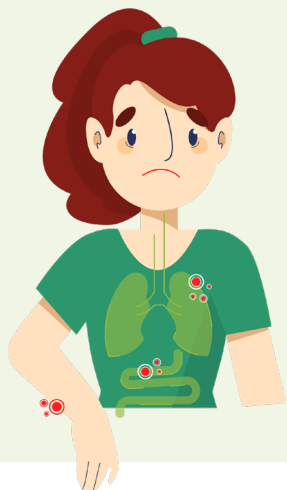
### Pour les riverains

Pour **54% des Français**<sup>2</sup>, le bruit des transports est la principale source de nuisance sonore



## UNE SOLUTION POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR

**Sur notre santé**, les polluants atmosphériques peuvent nous affecter par :

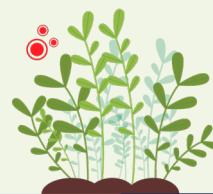


VOIE RESPIRATOIRE

VOIE DIGESTIVE

VOIE CUTANÉE

**Sur notre environnement**, les polluants atmosphériques peuvent avoir des effets notamment sur :



LES CULTURES



LES ÉCOSYSTÈMES



LES BÂTIS

# LES ACTEURS LOCAUX, ESSENTIELS DANS

## LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

### MISE EN PLACE D'UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ

La création de telles zones permet la mise en place de **restrictions de circulation dans un périmètre délimité**. Dans certains cas, et notamment **lorsque les normes de qualité de l'air ne sont pas respectées** de manière régulière, **l'instauration d'une ZFE-m peut devenir obligatoire**.

### BON À SAVOIR !

Avec leur vignette CRIT'Air 0, les voitures 100% électriques peuvent circuler librement dans toutes ces zones, même en cas de pic de pollution.

### MISE EN PLACE DE SERVICES DE MOBILITÉ PARTAGÉE ÉLECTRIQUES

Les acteurs locaux, quelle que soit la taille de leur territoire, peuvent **mettre en place des services de mobilité partagée via des véhicules électriques**. Ils présentent en effet plusieurs intérêts :



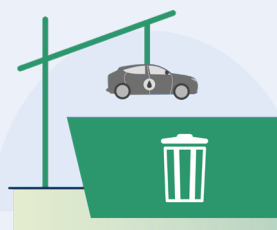
Donner accès à une mobilité plus respectueuse de l'environnement



Participer à la réduction des émissions de gaz d'échappement



Proposer une offre de transport pour des usages ponctuels



Inciter à l'abandon d'une voiture thermique plus polluante

Programme piloté par :



Financé par :



Plus d'informations sur :



En partenariat avec :

